

L'ŒCUMÉNISME : *UNITATIS REDINTEGRATIO/UT UNUM SINT*

REMARQUE TECHNIQUE ET AVERTISSEMENT

Le présent document porte le no de référence Aggiornamento 10.1, suite des 9 premières séries de documents débattus courant semestre hiver-printemps 2012 - 2013. La série no 9 non numérotée du 30 septembre 2013 portait sur *L'Eglise dans le dessein de Dieu* (Mario Poloni) et sur *LUMEN FIDEI*, encyclique du pape François (Jean-Marie Brandt).

Il est le résultat d'une lecture du Décret *Unitatis Redintegratio* et de l'encyclique *Ut unum sint* qui porte sur l'essentiel de leur message et qui les présente de façon personnelle. Ce document est un document de travail destiné à être mis en discussion dans le débat de nos cours *Aggiornamento*.

MÉDITATION. DÉMARCHE

1.1 Méditation

Luc 2,24 - 30 (texte EAQ du 4 mars 2013 distribué).

C'est l'annonce de l'offre d'une ouverture divine aux autres, à ceux qui sont en-dehors de l'Alliance, suite au repli de la communauté sur ses habitudes, en particulier le refus de la vérité. Celle-ci évolue et requière une constante remise en question. Israël punit ses prophètes qui lui annoncent la vérité. De même pour Jésus. C'est son destin qui est ici annoncé par Luc en référence à l'AT.

L'ouverture œcuménique a été obturée progressivement depuis le 4^{ème} siècle par une Eglise qui, repliée sur elle-même dans la sécurité de ses habitudes largement partagées, s'est écartée comme à l'époque les Hébreux et puis les Juifs, de l'*écoute* du Seigneur. L'*écoute* du Seigneur est à la fois le premier commandement et celui qui contient tous les autres selon l'AT¹ et le NT². Un refus obstiné de l'écoute du Seigneur est opposé à plusieurs reprises par le peuple de la Première Alliance en dépit de l'envoi en mission des Prophètes qui pourtant ont toujours parlé au nom du Seigneur. De même par celui de la Seconde Alliance (les chrétiens, ici les catholiques), en dépit de la mission du dernier d'entre les prophètes : Jésus, qui a parlé pour la première fois en tant que Seigneur, soit de Sa propre autorité. Et c'est contre la Parole de Jésus que les chrétiens (ici les catholiques) divisés ont opposé leur refus. La Parole de Jésus au sens biblique du Verbe créateur, dans sa prière avait été :

que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et que je suis en toi, qu'ils soient en nous eux aussi [...].³

Le Décret se réfère ni plus ni moins aux clés de la foi chrétienne : le Symbole des apôtres ou le Credo en un Dieu trinitaire qui s'incarne dans la personne de Son Fils pour annoncer et témoigner de la Bonne Nouvelle que la Rédemption universelle est à notre portée, qu'elle est fonction de notre libre

¹ Cf. Dt 6,4

² Cf. Mc 12,29

³ Jn 17,21 - 22

choix et qu'elle est placée sous notre responsabilité (avec l'aide de la Grâce). Comme le Seigneur est *un*, il nous appelle à être *un* nous tous et en Lui.

Quant au fait de l'ouverture selon Luc 2, 24 - 32 de la démarche en-dehors du Peuple de l'Alliance, elle est présentée comme étant causée par le rejet du Peuple. C'est une vérité partielle. En effet le contenu de l'Alliance s'est progressivement étendu à l'ensemble de l'humanité et il appartenait au Peuple de la Première Alliance comme il appartient maintenant à celui de la Seconde d'en témoigner, de le proclamer et de l'ouvrir aux autres, en-dehors de l'Alliance (ici, entendre les catholiques) : dans le cadre du Décret les *autres* sont les chrétiens non catholiques. Tous sont «frères chrétiens» dans le baptême en Christ. Pour tous, mais en priorité pour les catholiques, responsabilité et urgence de la démarche vers l'unité sont d'autant plus grandes qu'ils sont dépositaires du message christique, de façon «parfaite» pour les catholiques et de façon «incomplète» s'agissant des autres baptisés pour reprendre la terminologie de la doctrine du Décret.

2. **DECRET CONCILIAIRE UNITATIS REDINTEGRATIO DU 21 NOVEMBRE 1964⁴**

2.1 **EN GUISE D'INTRODUCTION**

Dès le préambule le Décret définit la gravité du propos et positionne les responsabilités : la division des chrétiens est un scandale car elle est contraire à la volonté divine telle qu'exprimée dans le message christique. Les Eglises et ses membres sont les dépositaires responsables du message et, en voie de conséquence, sont responsables, tous, du scandale. Le Décret conciliaire proclame la «nécessité œcuménique» de se réunir en Christ comme étant la vérité absolue pour l'Eglise et pour ses membres. Cette vérité ou «nécessité œcuménique» est partie intégrante du message christique.

La «nécessité œcuménique» est apparue dans le contexte des missions pastorales, c'est-à-dire sur le terrain et non pas dans les officines doctrinales du Saint-Siège. Le Décret reconnaît que cette vérité, pour évidente qu'elle est aujourd'hui devenue et pour évidente qu'elle aurait dû apparaître de tout temps, n'a pris jour que «très progressivement» (il s'agit à nos yeux d'une formule diplomatique).

Ce sont en premier lieu les Eglises réformées qui se sont posé la question de la cohérence d'une annonce éclatée proclamée par un Dieu unique. C'est par elles également qu'a été lancé le «mouvement œcuménique» avec le premier «rassemblement œcuménique» en 1910 à Edimbourg. Le mouvement a reçu à l'époque de timides encouragements de la part des papes Léon XIII et Benoît XV. Le Père Paul Couturier a lancé en 1935 avec succès la «Semaine pour l'unité des chrétiens», puis en 1936 à Erlenbach en Suisse, avec des prêtres et des pasteurs, un mouvement qui deviendra, sous le nom de «Groupe des Dombes» le dialogue annuel remarqué et d'une quarantaine de théologiens des deux Eglises. Le « Conseil Œcuménique des Eglises » voit le jour à Genève en 1948. Ce Conseil permet une plus grande union entre les Eglises réformées, alors que les Eglises orthodoxes peinent à s'y faire entendre (ils sont membres) et entraîne une certaine méfiance de la part des catholiques (ils ont le statut d'observateurs).

L'attitude est radicalement nouvelle. Jusque-là les Conciles avaient clôturé leurs débats par la condamnation explicite (*anathema sint*) de tous ceux qui ne partageaient pas leurs points-de-vue. Le Décret ne mâche pas ses mots, puisqu'il parle de conversion. Ainsi Vatican II et son *aggiornamento* ont officiellement apporté à propos de l'œcuménisme la *conversion* de l'Eglise catholique. Rappelons la présence pour la toute première fois d'invités non-catholiques (une centaine). Ils n'avaient pas le droit à la parole en séance plénière, mais avaient celui de participer aux débats de travail. Il se créa entre eux et les participants au Concile un réseau de confiance qui, dans le cadre de rencontres informelles très fréquentées, contribua au nouvel esprit de l'Eglise.

⁴ Référé ci-après en UR

Le travail œcuménique de Jean XXIII de son côté a été on ne peut plus concret et décisif. Il a personnellement mandaté le cardinal Bèa pour l'invitation de personnalités des mondes réformé et orthodoxe. Il a créé le « Secrétariat pour l'unité des chrétiens » avec le but « d'aider les frères séparés à suivre le Concile ». Il a enfin interpellé l'ensemble des commissions conciliaires sur l'incidence de l'œcuménisme dans le cadre de leurs travaux. C'est ce Secrétariat qui finalement proposa et défendit un texte sur « l'œcuménisme catholique » élaboré en sous-commission. Ce texte, qui répondait aux nombreuses sollicitations issues du terrain, fut diffusé auprès des évêques en juillet 1963 et, lors de la 3^{ème} session (1964) Paul VI introduisit personnellement pas moins de 19 modifications alors que le texte était déjà approuvé par l'assemblée. Il s'agissait de prendre en compte l'avis du groupe minoritaire pour éviter le plus dommageable : faire capoter l'initiative sur le fond. Le 21 novembre 1964 le texte fut finalement accepté, nous disons dans ce contexte « à l'arraché » par 2154 *oui* contre 64 *non* (ce qui est une forte opposition) et 11 *nuls*.

2.2 L'innovation radicale

L'*aggiornamento* de l'Eglise, qui est le leitmotiv introduit par Jean XXIII au Concile Vatican II, conduit l'Eglise à sa propre conversion : elle se replace dans l'immédiateté de Jésus, se recadre dans la tradition biblique et se renouvelle dans la théologie patristique, conformément à l'enseignement de la Constitution dogmatique *Lumen Gentium*. Elle demeure en même temps fidèle à sa doctrine (enseignement) et à sa tradition, qu'elle met en tension avec le retour au Christ et à son message. On dit officiellement qu'elle « change de perspective dans son regard sur l'œcuménisme ».

Par ce changement de perspective l'Eglise ne se positionne désormais plus comme la *societas perfecta*, la société parfaite qui détient l'exclusivité absolue de la Vérité. Cette attitude radicalement nouvelle est faite d'humilité, de réalisme, et de confiance. Elle est pour nous au fondement de l'attitude de foi et d'espérance. C'est à nos yeux en bonne partie ce qui explique la joie et l'enthousiasme qui ont marqué le chantier conciliaire comme l'après chantier. Vatican II est un retour à la confiance dans la créature et à la foi en Christ. C'est pour nous dans cette ouverture radicalement innovatrice que le Concile trouve l'un des preuves les plus convaincantes de la conversion ou de la réforme qu'il entreprend et qu'il tient à ne pas appeler par leur nom.

Jusqu'à la perspective adoptée en particulier envers les autres christianismes reflétait l'habitus du confort avec ce qu'il avait de rassurant pour la hiérarchie comme aussi, dans une mesure devenant de moins en moins grande, pour la base, soit l'Eglise concrète dans ses structures, sa doctrine, ses rituels et son juridisme.

L'Eglise n'est pas un bloc erratique inamovible et isolé. Comme le dit clairement le Décret, elle est un corps vivant, avec ses forces et ses faiblesses, qui vit et s'enrichit du donner-recevoir en son sein et avec le monde. L'œcuménisme n'est plus une option politique dont l'applicabilité dépend uniquement de la tête temporelle de l'Eglise, mais une responsabilité individuelle et ecclésiale dont le principe et la mise en œuvre relèvent de chacun des membres de son corps. L'œcuménisme est désormais un élément constitutif de la vie de l'Eglise et de ses membres, dans la pratique de l'écoute active de la prière du Seigneur : « que tous soient UN ».

2.3 LE CONTENU DU DECRET UNITATIS REDINTEGRATIO

- Préambule

Les Pères définissent d'emblée enjeu, importance, urgence et responsabilités : l'œcuménisme est là qui bouge sous nos yeux en-dehors et au-dedans de l'Eglise. La division des chrétiens est un scandale du monde (il est notre scandale) dans notre relation au Christ et dans notre confession en l'unité trinitaire de Dieu. Répondre à la nécessité de faire *Un* l'ensemble des chrétiens est la priorité du Concile Vatican II.

Les Pères poursuivent qu'une fois défini ce qui distingue l'Eglise catholique des autres Eglises chrétiennes, soit avoir mis à jour ce qui fait son identité et ce qui est sa doctrine, ils entendent, par ce Décret, proposer à tous les catholiques les outils qui leur permettront de prendre leurs responsabilités et d'agir en conséquence dans la relation aux autres chrétiens. Comme on le dit aujourd'hui, «l'œcuménisme n'est plus une branche à option», et la marche vers l'unité relève de la responsabilité engagée et agissante de l'Eglise et de chacun de ses membres.

- Chapitre 1 du Décret : les principes catholiques de l'œcuménisme

Ce chapitre met à jour ce qui fait l'identité et ce qui est la doctrine de l'Eglise catholique dans la perspective œcuménique : il présente la doctrine catholique de l'unité.

Le Fils est venu pour sauver le genre humain et pour que tous les humains soient *un* comme le Père et le Fils sont *Un* dans le Saint-Esprit, unité réalisée dans le sacrement de la communion de tous en Christ (eucharistie). Cette unité se réalise dans le Corps de l'Eglise, que le Christ a structurée hiérarchiquement et fonctionnellement en nommant les Douze, chargés d'enseigner, gouverner et sacrifier, et Pierre avec les clés qui est responsable personnellement de tous les maintenir en un corps uni, étant bien établi que le Christ demeure la seule tête de ce Corps qu'est l'Eglise. Les successeurs des apôtres sont les évêques qui ont à leur tête à leur tour le successeur de Pierre. Cela n'est pas nouveau. Il n'est pas vain cependant de faire ressortir la fonction du pape qui est d'être au service des membres du corps, en particulier des évêques et que l'Eglise n'a qu'une tête : le Christ.

Ce qui est radicalement innovateur, c'est que l'Eglise reconnaît sa responsabilité : le corps a éclaté par des fautes commises de part et d'autre et c'est qu'il existe une communion entre frères baptisés. Certes est-il précisé, elle est imparfaite, mais elle existe bel et bien. C'est à juste titre que les autres baptisés se considèrent comme des chrétiens et l'Eglise les reconnaît à bon droit comme des «frères dans le Seigneur». De plus ces Eglises séparées, bien que souffrant de ce fait de «déficiences», ont toute leur signification et leur valeur dans l'économie du Salut, aussi bien par effet interne chez elles, que par effet externe dans l'Eglise catholique, de même pour toutes les Eglises chrétiennes par l'effet qu'elles ont sur toute l'humanité. Cela étant enfin reconnu, les Pères précisent, dans la ligne identitaire qu'ils ont annoncée comme condition au dialogue, le principe suivant : l'Eglise catholique est le «moyen général de Salut» et c'est par elle que peut «s'obtenir la plénitude des moyens de Salut».

S'agissant de l'œcuménisme la démarche consiste, les Pères le rappellent, à reconnaître l'évidence des «signes des temps». Nous avons évoqué plus haut que les signes de la marche œcuménique vers l'Unité sont évidents, en particulier chez les autres. Il s'agit donc en premier lieu de bannir toute manifestation injustifiée par rapport aux frères séparés. On ne sépare pas, on ne condamne pas. C'est déjà un changement d'attitude radical. Il s'agit ensuite de passer à l'action, soit établir un dialogue qui respecte les identités de chacun. Attention l'Eglise entend garder la maîtrise de l'action et les Pères précisent que le dialogue sera un dialogue "distingué" «chacun des participants étant un expert». C'est une manière indirecte de faire comprendre qu'il est souhaitable que l'action essentielle du mouvement œcuménique relève de gens dont on peut "être sûrs". C'est à la fois faire confiance et contrôler. Nous reconnaissons que ce dialogue qui porte sur l'essentiel ne peut aboutir que dans la mesure où il est porté par des interlocuteurs dont chacun s'accorde à reconnaître qu'ils sont représentatifs de leur Eglise. Nous reconnaissons également que la formulation des Pères est suffisamment souple pour laisser entendre qu'ils laissent toute la réserve nécessaire à une action directe du Saint Esprit sur les participants. En tous les cas, le progrès dans l'ouverture et la confiance sont suffisamment innovateurs pour libérer les initiatives personnelles.

«Partout où cela est nécessaire» poursuivent-ils dans leur mise à disposition des moyens, «avec l'aide de la prière en commun», il s'agit d'examiner des réformes et de les mettre en œuvre avec «prudence et patience». Ainsi tous se rassembleront dans une communion unique dont les Pères professent «qu'elle subsiste de façon inamissible dans l'Eglise catholique». Il est répété cependant clairement que la famille catholique elle aussi «a besoin d'être renouvelée», «certains faisant preuve de ferveur, d'autres moins et pas suffisamment».

- Chapitre 2 du Décret : l'exercice de l'œcuménisme

Les «signes des temps» montrent qu'il faut rénover maintenant l'Eglise catholique (*aggiornamento*), la nécessité de réforme étant de toute façon par essence permanente, notamment dans la «discipline ecclésiastique» ou même dans la «formulation de la doctrine», qu'il s'agit de bien distinguer du «dépôt de la foi» (dogme). Les exemples donnés sont : «mouvement biblique et liturgique, prédication de la Parole de Dieu, catéchèse, apostolat des laïcs, nouvelles formes de vie religieuse, spiritualité du mariage, doctrine et activité de l'Eglise en matière sociale ».

L'œcuménisme nécessite, soulignent les Pères, rien moins que la conversion du cœur (dans un sens extrême de l'idée d'*aggiornamento*) «dans l'humilité, la patience et la douceur», «en se supportant les uns les autres avec charité».

La prière commune est une mise en œuvre de la conversion du cœur. Le Concile proclame qu'il est souhaitable que les catholiques s'associent aux frères séparés pour prier dans le Christ :

Là, en effet, où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux.⁵

Il y met une condition qui marque à première vue un manque surprenant de confiance, voire de foi. Certes, la *communicatio in sacris* dans le but de restaurer l'unité est un moyen à ne pas utiliser sans discernement, car elle ne requière pas seulement d'exprimer l'unité de l'Eglise, mais elle fait aussi

⁵ Mt 18,20

bénéficier des moyens de Grâce, ce qui est présenté comme une grave responsabilité en soi. Or, disent les Pères, l'expression de l'unité se heurte à des *impossibilités*, et cela même sous l'action de la Grâce. Il appartient donc, en l'absence d'autres dispositions du Saint-Siège ou de la conférence épiscopale, aux évêques en personne de donner leurs instructions pour cette prière commune.

Il est à notre sens dommage que, dans la perspective ouverte par Vatican II, en particulier par *Lumen Gentium*, la crainte d'une démarche réductionniste ou relativiste ait pris le pas sur la foi dans la prière et la confiance dans le chrétien. Deux pas en avant, un pas en arrière ?

Le Décret relève en outre qu'une bonne connaissance de la mentalité réciproque est nécessaire et, selon les Pères, tel n'est pas le cas aujourd'hui. Cette précision, rapportée à la vérité du dialogue en général, est un truisme. Rapportée à la mise en avant du dialogue et de la prière en commun comme outils de l'œcuménisme elle rompt avec une attitude jusque-là et trop longtemps discriminatoire, condamnatrice, absolutiste et anti-chrétienne, qui peut peut-être s'expliquer en fonction du contexte, mais qui n'est plus soutenable dans la mentalité et la culture d'aujourd'hui. L'originalité de la démarche tient dans la reconnaissance de la «nécessité d'une étude», soit la reconnaissance d'une insuffisance au moins dans l'Eglise catholique. Ainsi l'horizon ouvert est-il complet puisqu'il balaye doctrine, histoire, la vie spirituelle et culturelle.

Nous soulignons que le dogme ou «dépôt de la foi» est présenté comme étant par définition non négociable.

Ce qui est réellement original est qu'il s'agit d'introduire un dialogue « d'égal à égal » avec un esprit de «vérité et de bienveillance». En d'autres termes nous entendons que la vérité ne doit pas être possessive et écraser la personnalité de l'autre, mais qu'elle se doit d'être respectueuse de la dignité de chacun. Il ne s'agit pas de tolérance, qui est une attitude condescendante et négative, mais de respect, de charité, de confiance et de foi. Ce qui à nos yeux est aussi innovateur, c'est qu'il est précisé sans ambiguïté que, du dialogue, la doctrine catholique ressortira mieux éclairée. Cela signifie mieux éclairée pour tous, y compris les catholiques.

L'idée de reprendre le dialogue comme outil de marche vers l'unité ne peut être que constructive et pour les uns et pour les autres. C'est l'idée que l'Esprit est présent aussi (de manière imparfaite selon les Pères) en-dehors de l'Eglise catholique. Nous soulignons, comme il est bien souligné dans le Décret, les deux pas requis, que nous avons qualifiés de pas en arrière : s'agissant de matière théologique, il faut que les participants soient «vraiment compétents»⁶ et de plus qu'ils soient «sous la vigilance de leurs supérieurs». Il est vrai que cette fois la requête, qui est une condition de mise en œuvre, porte sur un domaine qui paraît aujourd'hui bien spécialisé, voire carrément scientifique : la théologie.

Les Pères insistent sur la nécessité pour tous de connaître l'autre dans un sens œcuménique, soit de respect tant de son identité que de la nôtre. Il est rappelé l'importance de la reconnaissance de la réalité des différences et aussi de celle plus nuancée de la «hiérarchie des vérités» dans l'Eglise catholique.

⁶ Réflexion personnelle : comme si les Luther, Calvin et les autres n'étaient ni experts ni compétents...

Enfin les Pères achèvent de définir le champ d'action du mouvement œcuménique en l'étendant à l'univers : c'est d'une collaboration large qu'il s'agit, soit qui ne se limite pas au dialogue, à la prière, mais à l'œuvre commune de la société tout entière.

Nous avons le privilège de vivre cette collaboration notamment dans le canton de Vaud. A nous de tirer les conséquences de ce privilège en termes de responsabilités.

- **Chapitre 3 du Décret : Eglises et communautés ecclésiales séparées du siège apostolique romain**

Deux sortes de scission sont passées en revue : celle des patriarchats orientaux (contestation des «formules dogmatiques⁷») et celle de la Réforme, avec pour conséquence la plus grave de toutes qui est la rupture dans la communion. Les Pères passent en revue de manière objective les caractéristiques identitaires des Eglises d'Orient en relevant à la fois leur diversité et la richesse de leur apport à l'Eglise catholique, sans faire l'impasse, au contraire puisqu'elles sont réadmissées dans le Siège apostolique, sur celles de ces Eglises séparées culturellement mais que rien ne discrimine du strict point de vue dogmatique.

Les Pères concluent en se référant à l'expérience des Premiers temps. Pour rétablir l'unité il ne faut «rien imposer qui ne soit nécessaire», en référence explicite à Ac 15,28⁸. Ils attendent surtout de la prière et du dialogue une restauration qui «prendra du temps», nous dirons "qui prendra le temps nécessaire", avec un appel particulièrement marqué à l'endroit des Eglises d'Orient. A nos yeux, la référence au premier Concile œcuménique donne en exemple une décision qui a le double avantage de la compétence et de la pertinence. La compétence est donnée par l'annonce de l'intervention commune des participants et de l'Esprit. La pertinence consiste en sa portée aussi efficace qu'elle est pragmatique :

L'Esprit Saint et nous-mêmes nous avons en effet décidé de ne vous imposer aucune autre charge que ces exigences inévitables : vous abstenir des viandes des sacrifices païens, du sang, des animaux étouffés et de l'immoralité. Si vous évitez tout cela avec soin, vous aurez bien agi. Adieu !⁹

Cette décision a permis l'ouverture de la Bonne Nouvelle au monde non-juif puisqu'elle ne place plus la circoncision comme frontière irréductible, en ne maintenant «rien d'autre qui ne soit nécessaire» pour préserver le repérage identitaire : conserver quelques coutumes alimentaires, qualifiées éthiquement selon la dernière phrase de la citation. Cette décision évidemment capitale pour le christianisme et l'unité du mouvement christique à l'époque montre à la fois le souci premier de maintenir cohérence et unité dans la dynamique de l'ouverture et la sagesse de reconnaître que le problème de l'ouverture n'est pas dans tant la doctrine (ou dans le dogme, soit une invention chrétienne postérieure), mais bien davantage dans l'attitude de vie ou la manière d'être dans la vie de tous les jours avec les repères du quotidien. Le critère de bonne éthique est présenté comme un "minimum éthique". C'est un truisme au sens que le repère identitaire doit être évident pour tous, en quelque sorte "couler de lui-même". Encore était-il essentiel de l'évoquer. C'est si vrai que

⁷ Cf. Conciles de Calcédoine et d'Ephèse

⁸ Le Concile de Jérusalem

⁹ Ac 15,28

certaines commentaires l'interprètent et le complètent en précisant qu'il signifie «ne pas faire à autrui ce qu'ils ne voudraient pas qu'on leur fasse»¹⁰. Ces repères et contraintes sont donc de simple bon sens et en tous les cas pas de nature dogmatique. Avec l'évolution de l'Eglise et l'évolution de la doctrine endogmes, nous sommes d'avis qu'elle a perdu en tous les cas en capacité d'ouverture et peut-être aussi d'amour. Toutefois la doctrine nouvelle du «dialogue fraternel» selon Vatican II est significative d'ouverture œcuménique et porteuse d'espérance.

A propos des Eglises orientales, les pierres d'achoppement sont présentées comme étant d'une part le caractère éclaté de leur corps, et d'autre part des divergences interprétatives et doctrinaires dont il est précisé de celles-ci, c'est une lueur d'espoir d'après la tournure de l'expression, «qu'elles ne sont pas légères». Il est relevé que pour les deux Eglises (Orthodoxe et Catholique) la source de la communion est en Christ et que, pour les trois Eglises (en plus les Réformés) le baptême est un lien d'unité sacramentelle puisqu'il est donné en Christ. Restent les divergences sur le sacrement de l'Ordre et, avec les frères séparés occidentaux, sur la présence eucharistique. Le programme du dialogue en vue de la réunification portera donc sur les divergences essentielles : «la doctrine de la Cène du Seigneur, les autres sacrements, le culte et les ministères de l'Eglise».

Ceci est donc porté au programme de l'après-Concile.

3. LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS

Les évêques, pour donner au Concile un suivi concret sur le terrain, ont demandé qu'il soit suivi de directives claires. Fruit d'une très large consultation (c'est l'une des forces paradoxales de la hiérarchie catholique), sont parues les directives d'exécution dites «Directoire œcuménique». Comme précisé dans ce texte, le temps d'attente s'explique par le fait des «changements incontestables»¹¹ dus à la non-préparation sur le terrain aux décisions de Vatican II et au caractère disparate des situations locales (particulières). Le Directoire œcuménique est caractérisé par une très grande prudence et une très grande souplesse.¹² Une deuxième partie paraît en 1970, puis enfin une version définitive en 1993. Il faut souligner le caractère de démocratie dirigée de cette procédure qui marque l'importance des changements que l'œcuménisme, ou tout au moins le Décret *Unitatis Redintegratio* ont imprimé à l'Eglise catholique dont on peut quand même souligner ici qu'elle est et se sait *semper reformanda*.

La situation de l'œcuménisme dans le canton de Vaud justifie un commentaire, car il a quelque chose d'exemplaire en ce sens qu'il a donné une valeur ajoutée à la vie commune et que, depuis qu'il est institutionnalisé au niveau de l'Etat, il a paraît comme paralysé, à l'exception des initiatives et mouvements de la base, nombreux et dispersés. L'appui des prêtres dépend de la personne. Celui des pasteurs semble davantage assuré en général.

L'encyclique *Ut unum sint* de Jean-Paul II marque une étape décisive dans la relance du dialogue œcuménique.

¹⁰ Cf. TOB note *d ad Ac 15,28*

¹¹ Cf. Directoire

¹² Id.

4. LETTRE ENCYCLIQUE *UT UNUM SINT* DU SOUVERAIN PONTIFE JEAN-PAUL II SUR L'ENGAGEMENT ŒCUMENIQUE DU 25 MAI 1995

Il s'agit pour Jean-Paul II, avant d'achever le siècle, de renouveler l'appel du Christ à l'unité que le Concile Vatican II «a proposé à nouveau avec une détermination si passionnée [et qui] résonne avec toujours plus d'intensité dans le cœur des croyants...». C'est que l'écho de cet appel progresse, certes, mais il est un autre constat sans appel : le monde a tendance à rendre vain le mystère de la Rédemption en prétendant de plus en plus fortement que l'homme peut se passer de Dieu. Or si l'on veut combattre «vraiment et efficacement» cette tendance, il nous faut répondre à l'appel du Christ à l'unité. C'est là marquer l'absolue nécessité et l'urgence de la marche vers l'unité pour ce que nous définissons quant à nous comme étant la "survie du christianisme" au moins en Occident.

Le pape constate qu'il y a d'un côté les divergences de doctrine. Elles peuvent bien nous paraître insurmontables, mais il n'en reste pas moins qu'une importante marge de manœuvre nous revient personnellement et à l'Eglise. Nous comprenons qu'il s'agit de procéder maintenant à notre *aggiornamento*, comme pour l'Eglise de poursuivre et approfondir l'*aggiornamento* de Vatican II. Car

les chrétiens ne peuvent pas sous-estimer le poids des atavismes et de l'incompréhension qu'ils ont hérités du passé, des malentendus et des préjugés des uns à l'égard des autres.¹³

Le pape rappelle très clairement pour ceux qui en douteraient encore que

l'Eglise s'est engagée de manière irréversible à prendre la voie de la recherche œcuménique¹⁴

Il s'agit il est précisé une fois de plus et comme nous devrions le faire en tout temps de se mettre

à l'écoute du Seigneur qui apprend à lire attentivement les «signes des temps».¹⁵

Le pape le premier prend ses responsabilités et s'engage, demandant que tous s'unissent derrière lui dans le sillage de Pierre et du Christ, pour procéder à la « conversion » nécessaire. Il nous apparaît donc définitivement confirmé que l'*aggiornamento* n'est pas seulement une *mise à jour*, un *toiletage*, mais bien une conversion, comme nous l'avions évoqué dans l'ensemble de nos productions antérieures. Cela est donc confirmé. L'effort qui nous est demandé est en conséquence.

Depuis que Vatican II en a fait le leitmotiv de tous ses travaux, le mouvement de réunification, relève le pape, s'amplifie de jour en jour et presque tous, certes de façon diverse, aspirent à l'unification. Comme mentionné dans *UR*, le

saint Concile exhorte tous les fidèles catholiques à reconnaître les signes des temps et à prendre une part active à l'action œcuménique.¹⁶

Reprenant les prises de position et principes catholiques des travaux du Concile que nous qualifions de "révolution discrète", en particulier *Unitatis Redintegratio* et *Lumen Gentium*, le pape, pour assurer la crédibilité du dialogue qu'il requière, cerne clairement la plateforme de référence :

¹³ UT UNUM no 2

¹⁴ Id.

¹⁵ Id.

¹⁶ Id. no 8

l'Eglise du Christ est présente dans l'Eglise catholique, gouvernée par le successeur de Pierre et par les évêques¹⁷ en communion avec lui,¹⁸

ce qui lui permet de légitimer le principe de l'ouverture :

en dehors de cet ensemble organique qu'elle forme, on trouve de nombreux éléments de sanctification et de vérité, qui, en tant que dons propres à l'Eglise du Christ, portent à l'unité catholique.¹⁹

Les limites étant posées le pape transforme le principe d'ouverture en lancement concret de dialogue, dans la confiance, l'espérance et la foi :

ces Eglises et ces Communautés séparées elles-mêmes, même si nous croyons qu'elles souffrent de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du Salut.²⁰

et de conclure par une véritable *conversion* dans la reconnaissance en Christ du frère séparé, même si c'est par la petite porte de l'expression négative :

l'Esprit du Christ ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de Salut,²¹

tout en revenant à l'identité catholique, comme pour être crédible, condition sine qua non de validité du dialogue, en précisant que les moyens de Salut présent chez les autres sont des moyens de Salut certes, mais

dont la vertu dérive de la plénitude même de grâce et de vérité confiée à l'Eglise catholique.²²

Le pape développe la notion de conversion à mettre en œuvre impérativement dans l'immédiat, dans l'esprit messianique de l'Annonce de la Bonne Nouvelle :

le temps est accompli et le Royaume de Dieu est tout proche

convertissez-vous et croyez à l'Evangile.²³

Pour tous ceux qui pouvaient encore croire aux vertus restreintes de simple toilettage de l'*aggiornamento*, le focus de Vatican II est confirmé comme devant

mettre surtout en relief la nécessité de la conversion du cœur.²⁴

Cette *conversion* du cœur au Christ et à son Annonce (l'Evangile), soit de tout son être dans la tension entre la raison et le sentiment, fût-ce pour son propre développement en tant que catholique, ne peut se réaliser sans l'œcuménisme, de même que réciproquement

il n'y a pas d'œcuménisme sans conversion intérieure.²⁵

¹⁷ Exclusion est faite de ceux qui se sont mis hors communion (par ex. : les Ecônards)

¹⁸ UT UNUM no 10

¹⁹ Id.

²⁰ Id.

²¹ Id.

²² Id.

²³ Mc 1,15

²⁴ UT UNUM no 15

Le pape développe l'importance de la doctrine. Par doctrine il faut entendre enseignement, soit une position qui doit évoluer avec les signes des temps. Nous ne sommes donc pas ici au niveau du dogme ou point de doctrine défini comme fondamental et qui ne change pas (dépôt de la foi). La doctrine est recherche de la vérité, démarche qui doit se faire dans la liberté de conscience et le respect de la dignité de soi et de l'autre. Un effort doit être fait pour rendre la doctrine et donc la vérité qu'elle fait apparaître comme étant compréhensibles. Elle doit être accessible à tous et donc être traduite dans toutes les cultures pour la simple raison que

l'élément qui détermine la communion dans la vérité est le sens de la vérité.²⁶

Il ne s'agit donc pas à nos yeux de confondre vérité et *sens* de la vérité. Le sens est multiforme et peut être appréhendé jusqu'à être partagé, à la condition qu'il soit *adapté* et non pas seulement traduit à chaque culture. Cela ne change rien à la vérité qui, elle, demeure.

Il ne s'agit pas seulement d'exprimer la *foi*, mais bien de la vivre et il revient à tous sans exception, les fidèles, les pasteurs, l'Eglise, chacun selon ses capacités de vivre sa foi dans l'ouverture et la recherche œcuméniques au quotidien de son vécu. Notre responsabilité à tous est de construire une relation sur les compatibilités et non pas de l'exclure sur les incompatibilités. Nous ajoutons : c'est l'évidence pour un couple, de même en société, et il était temps que l'Eglise s'en aperçoive. Comme le disait Jean XXIII qui lui croyait à l'unité de l'Eglise:

Ce qui nous unit est beaucoup plus fort que ce qui nous désunit.²⁷

Jean-Paul II commente en de très belles pages, hautement motivantes, l'importance primordiale de la prière, en l'occurrence la prière commune, qui est «l'âme du renouveau œcuménique».²⁸

Le dialogue œcuménique se «fonde sur la prière». Les commentaires, qui remontent le propos au niveau de la plus belle philosophie, celle qui peut aujourd'hui nous être utile dans la proximité du quotidien, toujours sur le thème du dialogue, sont à nos yeux de nature à renouveler dans la confiance ce dialogue pour l'ensemble des parties. Les développements du pape sont ici de réminiscence socratique et tout aussi bien de résonance platonique et phénoménologique tout à la fois :

[L'homme] est la «seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même» ; l'homme ne peut donc «pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même.» Le dialogue est un passage obligé sur le chemin à parcourir vers l'accomplissement de l'homme par lui-même, de l'individu, de même que toute communauté humaine. Bien que le concept de «dialogue» semble mettre au premier plan le moment cognitif (dia-logos), tout dialogue comporte de soi une dimension globale et existentielle. Le sujet humain tout entier y est impliqué...²⁹

Le dialogue ne peut s'établir que dans la pleine liberté de conscience. Il aboutit à une plus juste connaissance des vérités de chacune de parties. Il est la mise en pratique de l'examen de conscience qui permet, c'est nous qui le précisons, à chacun, y compris à l'Eglise, de procéder à son

²⁵ UR no 21 in id.

²⁶ Id. no 19

²⁷ In id. no 20

²⁸ Id. no 28

²⁹ Id.

indispensable *aggiornamento* ou conversion par rapport aux signes des temps et au message du Christ.

Dans la mesure où il est expression claire de la doctrine de chacun, le dialogue permet, en faisant évoluer vers la vérité, mieux vers la communion dans le sens de la vérité, de résoudre les divergences. Il permet aussi de situer et définir les divergences réelles, celles qui ressortissent du dépôt de la foi (dogmes). Celles-ci seront abordées dans un «esprit sincère de charité fraternelle», nous ajoutons : dans le respect de la dignité de chacun des partenaires.

Suivent des commentaires sur les fruits du dialogue, notamment le fait de la fraternité retrouvée, de la solidarité reconstruite dans le service de l'humanité, des convergences explicitées en ce qui concerne la Parole et le culte, la juste appréciation de chacun dans la Grâce de ses dons et responsabilités, le rapprochement avec les Eglises sœurs d'Orient avec lesquelles il est rappelé que l'eucharistie est de même nature, la reprise dans le seing romain des Eglises sœurs d'Orient.

Le pape dresse la liste des

thèmes à approfondir pour parvenir un vrai consensus dans la foi³⁰ :

- les relations entre la sainte Ecriture, autorité suprême en matière de foi, et la sainte Tradition, interprétation indispensable de la Parole de Dieu
- l'Eucharistie [...],
- l'ordination [...],
- le Magistère de l'Eglise,
- la Vierge Marie.

5. CONCLUSION

Partant de l'idée comme commenté dans ce qui précède que l'œcuménisme n'est pour aucun chrétien, ni pour aucune de Eglises chrétiennes une branche à option, mais une nécessité de survie et que la démarche s'inscrit dans un cadre pragmatique à consonance éthique à l'instar du premier concile, le Concile œcuménique de Jérusalem, nous proposons une conclusion de terrain dont l'appréciation et la mise en œuvre est actuellement en cours dans le cadre du Centre œcuménique de Vassin (COV). Nous la reproduisons ci-après telle quelle dans l'idée de la commenter en groupe et d'y donner la suite qui convient.

Le COV, après avoir enquêté en 2012 et 2013 auprès de différents centres œcuméniques et pris conseil de personnes autorisées et d'expérience des côtés catholique et EERV dans le Canton et au-delà³¹, a décidé de lancer un programme de débat œcuménique pour laïcs intitulé «**Plate-forme œcuménique Vassin**».

Le public-cible est constitué des adultes qui ne sont pas connus comme des usagers des produits usuels de l'enseignement religieux, les "Messieurs - Dames tout le monde" pour qui l'œcuménisme devient une forme banalisée d'association sociale sur fonds de confusion

³⁰ Id. no 79

³¹ Le résumé de cette enquête a été présenté au conseil synodal le 20 août 2013 et le sera au Vicaire épiscopal le 18 septembre 2013. il est disponible auprès du soussigné sous le titre : **Quel avenir pour la Fondation du Centre Œcuménique de Vassin (COV), rapports conclusifs des (A) 20 août et (B) 20 juin 2013**

théologique. Le COV s'est fait à l'opinion que cette attitude d'assoupissement dans l'habitude du confort réciproque est le propre de la majorité des laïcs et que cette attitude va se renforçant sur la lame de fonds de la crise générale des valeurs.

Il se trouve que notre Canton vit une expérience œcuménique originale du fait de ses structures ecclésiastiques, et de l'appareil institutionnel qui les définit dans leur dimension civile, les reconnaît dans leurs missions pastorales et réglemente la collaboration des Eglises, le tout moyennant le financement par l'Etat de leurs besoins reconnus.

Or il s'avère que nonobstant cet avantage comparatif jugé déterminant, le **débat**, qui est la base et le fondement de la vie et de l'évolution œcuméniques s'y éteint, les chapelles de spécialistes et les revendications latentes des cercles de mécontents mis à part. Les identités s'émoussent au profit du mélange des genres et les différences s'estompent dans un brouillard de surface. Crainte diffuse de l'avenir, repli protecteur, approche économique omniprésente qui poursuit ses propres fins, désertification des Eglises en-dehors des grands points de rencontre (baptêmes pour quelque 30 % des membres recensés des Eglises, funérailles pour quelque 90 % de ces membres, mariages pour quelque 20 %), raréfaction de la relève, crise des valeurs, le tout constitue un état des lieux dont le COV est conscient et dont il entend ne pas l'accepter sans agir.

Malgré cet état des lieux il apparaît en effet clairement au COV que l'œcuménisme «n'est pas une branche à option»³², qu'il fait partie intégrante de la vie du chrétien et des Eglises et que l'engagement qu'il peut induire dépend directement de tous et de chacun, en particulier de soi.

L'enquête du COV démontre qu'il ne faut pas attendre d'initiative de la part des autorités, que la *collaboration* avec les paroisses (pasteurs et prêtres) et les régions (Riviera - Pays d'en-Haut)³³ concernées (ministre de coordination et curé modérateur), la *coordination* avec les deux délégués vaudois à l'œcuménisme et avec les autorités (conseil synodal et vicariat épiscopal) sont indispensables. Dans cette approche dite de *coopération* le Centre de formation des adultes de l'Eglise catholique et le conseil synodal se sont déclarés ouverts au principe d'une contribution en ressource (humaine), sous réserve, à la demande du conseil synodal, de l'examen du projet et d'un accord concerté entre lui et le vicariat épiscopal.

COV, fondé en 1976 par les paroisses réformée de la Tour-de-Peilz, catholique Notre-Dame de Vevey et par la commune de la Tour-de-Peilz est propriétaire de son immeuble et autonome du point de vue financier. Il ne revendique pas de contribution financière.

En résumé :

- le COV se fixe comme objectif de se positionner comme **plate-forme du débat œcuménique dans la région de la Riviera** dans l'esprit du «Parcours Sinaï» qui a fait ses preuves dans le Canton
- le COV formule le projet de programme ci-après dans le double but de le présenter aux autorités cantonales de l'EERV et de l'Eglise catholique comme base de coopération avec les deux Eglises reconnues, ainsi que la commune de la Tour-de-Peilz.

Jean-Marie Brandt, 11 novembre 2013

³² Affirmation entendue tant du côté EERV que du côté catholique

³³ EERV et Eglise catholique : Blonay, Saint-légier, Chardonne- Jongny, Clarens, Corsier - Corseaux, La Tour-de-Peilz, Montreux-Veytaux, Pays d'en-haut, Vevey